



# AETA & ODEP



**AGIR POUR LES ÉLECTIONS TRANSPARENTES ET APAISÉES & OBSERVATOIRE DE LA DÉPENSE PUBLIQUE  
DEUX PLATEFORMES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE BASÉES À KINSHASA  
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO**

---

## **MÉMORANDUM DE L'AETA ET L'ODEP À L'ATTENTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES**

**Excellence monsieur le Secrétaire Général,**

À la suite de la matinée d'échanges sur les enjeux de l'heure relatifs au processus démocratique et électoral en République Démocratique du Congo (RDC) et les perspectives d'avenir, organisée par l'AETA (Agir pour les Élections Transparentes et Apaisées) en collaboration avec l'ODEP (Observatoire de la Dépense Publique), toutes Organisations de la Société Civile de la RDC, le 16 mars 2018, des observations pertinentes ont été faites sur l'évolution du contexte politique et électoral de la République Démocratique du Congo ainsi que sur l'avenir du processus électoral en cours.

En dépit de quelques avancées observées à l'actif de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) et des décideurs Congolais à ce sujet (la loi de finances 2018 prévoyant 840.000.000.000 CDF, soit 463.218.264 USD au taux de 1813,4 FC/USD, la promulgation du calendrier électoral, la loi électorale, la finalisation de la révision du fichier électoral et celle en cours de la consolidation des listes électorales, le financement du processus électoral en particulier de l'enrôlement des électeurs, sans oublier la loi sur la répartition des sièges placée parmi les matières prioritaires de la session parlementaire de mars courant); bien de paramètres indiquent toujours une fin chaotique et dramatique dudit processus électoral et font prédominer une incertitude de plus en plus grandissante ainsi que planer le spectre des conflits fratricides, de l'enlisement total et du déchirement profond de la Nation congolaise avant l'atteinte de l'échéance du 23 décembre 2018 prévue pour la tenue de la première séquence des élections combinées présidentielle et législatives nationales et provinciales, sinon après celle-ci.

La crainte de la non-tenue et/ou l'échec des élections crédibles, transparentes, inclusives et apaisées devant conduire à l'alternance politique et à l'alternative du modèle de gouvernance globale est très perceptible dans le chef de la majorité des acteurs tant politiques, socio-économiques que surtout de la population. Ceci est dû notamment aux signes prémonitoires ci-après :

- Le plan d'engagement budgétaire de la CENI pour la période de Janvier à mars 2018 prévoit un financement de 159 746 760 565 FC ou 88 092 401,3 USD. De ce montant la CENI a reçu 31 681 297 USD soit 35,96% (9 031 297 USD entre janvier et Février puis 22 650 000 USD en mars). Il se dégage un écart de 56 411 104 USD. Ce mauvais décaissement des fonds à la CENI risquerait d'occasionner un retard dans l'organisation des élections en décembre 2018.
- La panne du financement du processus électoral avec le retard que prend le décaissement des fonds pour la suite des opérations électorales : les étapes de décaissement de fonds post-révision du fichier électoral semblent ne pas faire la priorité du gouvernement;
- Le mutisme regrettable, mais dit stratégique, entretenu par la CENI sur ce fait au nom d'une certaine solidarité avec l'équipe gouvernementale ;
- Le spectre du référendum visant à modifier la Constitution de la République Démocratique du Congo toujours présent dans les esprits des Congolais ;
- Le profond silence du Président Joseph KABILA KABANGE, Chef de l'Etat, face à certaines questions d'intérêt national, notamment en ce qui concerne sa propre succession ;
- La controverse autour de l'utilisation de la « **Machine à voter** » comme mode de vote qui alimente et exacerbe les contestations en cette période préélectorale et qui augure des conflits électoraux et postélectoraux ; ce qui constitue ni plus ni moins un problème technico-politique à prendre très au sérieux ;
- Le phénomène « **machine à voter** » en contradiction totale avec le calendrier publié par la CENI, notamment aux points 39 et 40 où il est écrit noir sur blanc : « commande, impression, conditionnement et déploiement des bulletins de vote » et où n'est nullement question de l'acquisition des machines à voter qu'on élève au rang des conditionnalités pour la tenue des élections en décembre 2018 ;
- La loi électorale réputée conflictogène et discriminatoire, avec le fameux « **seuil légal d'éligibilité** » qui consacre un vote censitaire, exclusif et non équitable que plusieurs facteurs risquent de mettre finalement en mal si rien n'est fait pour agir sur lesdits facteurs dans le sens de les endiguer dès à présent;
- Il sied de signaler également le projet de ramener à l'espace des discussions parlementaires ladite loi électorale déjà promulguée au motif qu'elle comporterait des incompatibilités. Cela aura sans doute le risque de répercuter sur la date de la tenue des élections ;
- L'Accord de la Saint-Sylvestre qui continue d'être foulé aux pieds mêmes dans ses dispositions encore pertinentes telles : la décrispation du climat politique (le cas des figures emblématiques : Jean-Claude MUYAMBO, Eugène DIOMI NDONGALA, Frank DIONGO, etc.), le retour des exilés politiques qui traîne à être garanti par le pouvoir en place. Ce qui ne manquera pas de provoquer des réactions non moins violentes dans les rangs des militants politiques qui se reconnaissent en eux ;
- La gestion peu rigoureuse du « **phénomène dédoublement des partis politiques** » qui affaiblit certains principaux partis de l'opposition (UDPS, MSR, ARC, etc.), en dépit des efforts que semble déployés le Conseil de Suivi de l'Accord (CNSA) encore à l'œuvre ;

- La réduction drastique des espaces de libertés associatives, individuelles et celles de manifestations pacifiques aujourd'hui à la base de 4 mois de la vie en clandestinité des huit responsables du Conseil Laïc de Coordination (CLC) sous menaces d'arrestation ainsi que des menaces de recherches et d'arrestation par les services de sécurité à l'endroit des jeunes compagnons de Rossy MUKENDI TSHIMANGA, mort au cours de la marches pacifique du 25 février dernier, dont on est sans informations exactes quant à leurs lieux et conditions de vie ;
- La confiscation des médias publics par la majorité au pouvoir en place ;
- Le spectre des restrictions et d'anéantissement qui s'imposeraient à l'action des organisations de la société civile locale et internationale au travers du projet de la loi sur les ASBL ;
- L'avalanche de conflits interethniques, l'ampleur frénétique de l'insécurité et prolifération des groupes armés dans l'ITURI, à BENI, au Kasai central et au Kasai avec tendance à se généraliser dans les provinces de l'Ouest. Ceux-ci auront assurément pour incidence le retardement du calendrier électoral, sinon le blocage du processus électoral;
- Les nombreux déplacés internes (plus de 300.000 personnes à Djugu) et externes (dans les pays limitrophes de la République Démocratique du Congo) du fait de l'insécurité qui impacteront sans aucun doute de façon négative sur le processus électoral (Bureaux de vote sans électeurs, sièges pourvus dans certaines circonscriptions mais sans électeurs, cartographie de la CENI en matière de bureaux de vote en risque de déphasage avec les réalités de terrain), sans oublier les risques du double enregistrement de ces déplacés externes ;
- L'aggravation de la crise humanitaire, soit plus de 4 millions de personnes en situation humanitaire désastreuse ;
- La résurgence des poches d'insécurité dans certaines provinces du pays qui ont toujours été le havre de la paix (le phénomène de transhumance des éleveurs allogènes des bovins dans le grand Bandundu, la reprise des activités des milices Kamwina Nsapu au Kasai, etc.) ;
- La controverse sur le fichier électoral dont la qualité est douteuse, tant les faits sont incohérents, parfois contradictoires, et qui s'inscrit en contradictions avec la logique interne que requiert le déroulement d'un processus électoral digne de ce nom (répartition des sièges par circonscription sur base d'un fichier électoral non-audité, publication du fichier électoral audité à la fin du mois de juin alors que l'enrôlement des Congolais vivant à l'étranger est prévu de juillet à septembre sans en prévoir un audit externe ; ceci sans considération de la complexité de cet électorat si sensible susceptible d'attiser les contestations et conflits)<sup>1</sup>.

Ainsi donc, dans un environnement sociopolitique comme celui de la République Démocratique du Congo caractérisé par des facteurs de freinage tels que relevés ci-dessus, il nous paraît

---

<sup>1</sup> Voir calendrier électoral du 5 novembre 2017 publié par la CENI

impensable d'organiser des élections crédibles, transparentes et apaisées si d'ici fin Juin 2018, ces signes avant-coureurs ne sont pas transformés en forces et en opportunité qui nous fassent avancer et espérer à des telles élections à même de garantir une alternative politique au sommet de l'Etat et dans des institutions à mandat électif. *Il est impérieux que le pouvoir en place soit clairement identifié comme constituant le nœud du problème et que solution efficace soit proposée sans ambages ni tergiversations pour décanter durablement la crise démocratique en RDC.*

C'est pourquoi l'AETA et l'ODEP recommandent ce qui suit au Conseil de Sécurité de l'ONU réuni en Assemblée Générale :

1. Exercer une forte pression sur le pouvoir de Kinshasa afin de libérer principalement le processus électoral et surtout les manifestations publiques, gage d'une surveillance citoyenne efficace du processus électoral de manière à garantir la tenue des élections réellement démocratiques, libres, transparentes et crédibles en RDC ;
2. Obtenir l'arrêt des poursuites lancées contre les responsables du CLC pour permettre à ces derniers de retrouver leurs familles et leurs postes d'attache ;
3. Trouver des mécanismes efficaces permettant à mettre fin de manière effective et durable aux conflits interethniques, à l'activisme des groupes armés et à enrayer l'insécurité devenue endémique dans la vie des congolais ;
4. Exprimer la volonté concrète d'apporter l'appui logistique conséquent et en temps opportuns au processus électoral et l'appui financier nécessaire conditionné par la fiabilité du budget ainsi que la transparence et la redevabilité de la gouvernance de la CENI ;
5. Prendre des mesures conséquentes d'accompagnement de la CENI en rapport avec la **Machine à voter** qui risquerait d'être à la base de la débâcle du vote ;
6. Prendre des dispositions strictes et drastiques contre une troisième prolongation du calendrier électoral porté par les mêmes dirigeants au pouvoir, contre le référendum, le changement de la Constitution et toute tentative qui ferait échouer l'alternance alternative politiques ;
7. Soutenir et appuyer une forte et intense action d'éducation civique et électorale à mener par la société civile au profit de la population, afin que cette dernière reste mobilisée autour de la tenue des élections réellement crédibles en 2018, qu'elle développe des attitudes de non-violence en périodes préélectorale, électorale et postélectorale, mais surtout en faveur de la revendication de la vérité des urnes. A défaut des élections à l'échéance prévue, la population mobilisée devra être à même d'exiger instamment l'instauration d'un mécanisme non-politique qui rassurerait un contexte totalement assaini pour la réussite des bonnes élections.

**Pour l'AETA et l'ODEP,**

Les organisations membres signataires (voir liste en annexe)